

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

ACTIFS			
Exercice clos au 31/12/2011			
<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	1 103 015	1 003 656
Moins: amortissements		-992 146	-937 642
		110 869	66 014
Immobilisations corporelles	(1)	91 143 757	86 726 702
Moins: amortissements		-54 259 053	-51 140 922
		36 884 704	35 585 780
Immobilisations financières	(2)	897 874	1 041 420
Moins: provisions		-92 837	-92 837
		805 037	948 583
Total des Actifs immobilisés		37 800 610	36 600 377
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		37 800 610	36 600 377
Actifs courants			
Stocks	(3)	3 700 870	3 512 496
Moins: provisions		-14 837	-7 594
		3 686 033	3 504 902
Clients et comptes rattachés	(4)	16 660 930	10 493 763
Moins: provisions		-232 848	-250 488
		16 428 082	10 243 275
Autres actifs courants		9 709 095	8 807 991
Moins: provisions	(5)		
		9 709 095	8 807 991

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Placements et autres actifs financiers		10 062	27 576
Moins: provisions	(6)	10 062	27 576
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	742 958	1 762 518
Total des actifs courants		30 576 230	24 346 261
TOTAL DES ACTIFS		68 376 840	60 946 638

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos au 31/12/2011

(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capitaux propres			
Capital social		26 023 650	23 855 025
Réserves		2 401 139	3 841 223
Subventions d'investissements		1 421 312	1 671 851
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 846 101	29 368 099
Résultat de l'exercice		7 108 714	10 747 652
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 720 000	1 990 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	36 954 815	40 115 751
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		81 920	
Autres passifs financiers	(9)	12 492 656	12 471 710
Provisions	(10)	1 667 735	
Total des passifs non courants		14 242 311	12 471 710
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	6 077 343	6 417 497
Autres passifs courants	(12)	1 629 254	1 941 680
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	9 473 117	
Total des passifs courants		17 179 714	8 359 177
Total des passifs		31 422 025	20 830 887
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 376 840	60 946 638

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2011
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010 retraité (*)
Revenus	(14)	22 077 778	24 292 347
Coût des ventes	(15)	-12 938 399	-13 533 270
Marge brute		9 139 379	10 759 077
Autres produits d'exploitation	(16)	782 512	1 354 846
Frais de distribution	(17)	-447 736	-619 391
Frais d'administration	(18)	-2 199 959	-2 337 151
Autres charges d'exploitation	(19)	-819 665	-757 048
Résultat d'exploitation		6 454 531	8 400 332
Produits financier nettes	(20)	339 046	762 523
Produits des placements		158	8 122
Produits des participations	(21)	2 962 263	2 699 784
Autres gains ordinaires	(22)	11 571	75 323
Dotation aux provisions pour risques et charges	(23)	-1 600 000	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 167 569	11 946 084
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 058 855	-1 198 432
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 108 714	10 747 652
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		7 108 714	10 747 652

(*) La colonne comparative 2010 a été retraitée pour les besoins de comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2011
(modèle de référence)

(Chiffres en Dinars tunisiens)

Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
	24 064 501	35 139 451
	1 002	2 740
	8 476	6 446 746
	-19 491 935	-19 348 175
(25)	-1 984 672	-2 527 483
(26)	-379 028	-42 216
	0	-4 440 508
	2 218 344	15 230 557
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(27)	-5 611 003	-10 423 583
(28)	11 571	75 323
	-5 599 432	-10 348 260
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
	-8 160	-61 380
(29)	-10 007 708	-8 484 445
(30)	2 962 263	2 699 784
	0	2 135 077
	-8 808	
	-7 062 413	-3 710 964
(31)	-49 176	-21 804
	-10 492 677	1 149 529
	1 762 518	612 989
(32)	-8 730 159	1 762 518

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2011.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

■ **Changement de méthode de présentation des états financiers**

Les frais engagés par Air Liquide Tunisie en lieu et place de Air Liquide Tunisie Services et refacturés à la fin de chaque exercice ont été présentés en 2010 au niveau des Autres Produits d'Exploitation.

Du fait que ces montants ne répondent pas à la définition de Revenus, ils ont été présentés en 2011 en déduction des comptes de charges appropriés.

Pour les besoins de comparabilité, les états financiers de 2010 ont été retraités en proforma.

Postes	Montant retraité en 2010
Autres Produits d'exploitation	- 3 926 178
Coût des Ventes	+ 978 124
Frais de Distribution	+ 1 309 537
Frais d'administration	+ 758 377
Autres Charges d'Exploitation	+ 880 140

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**BILAN - ACTIF****NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2010	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 003 656	-	99 359	-	1 103 015
Logiciels	983 656	-	99 359	-	1 083 015
Fonds de commerce	20 000	-	-	-	20 000
Immobilisations corporelles	86 726 702	4 663 679	<99 359>	<147 266>	91 143 757
Terrains	1 191 384	-	-	-	1 191 384
Constructions	2 338 287	-	-	-	2 338 287
Matériel et outillage	24 922 475	-	2 684 016	<16 242>	27 590 249
Matériel de transport	2 092 566	-	363 486	-	2 456 052
M.M.B & A.A.I	10 273 120	-	359 106	<116 163>	10 516 064
Emballages	29 751 205	-	528 712	<14 861>	30 265 056
Immobilisations encours	16 157 665	4 663 679	<4 034 679>	-	16 786 665
Total	87 730 358	4 663 679	0	<147 266>	92 246 772

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2010	Dotation 2011	Autres variations	Amortissements au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	937 642	54 504	0	992 146
Logiciels	937 642	54 504	-	992 146
Immobilisations corporelles	51 140 922	3 265 396	<147 265>	54 259 053
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 416 961	109 363	-	1 526 324
Matériel et outillage	19 934 229	979 890	<16 242>	20 897 877
Matériel de transport	1 737 085	170 137	-	1 907 222
M.M.B & A.A.I	5 353 855	739 709	<116 163>	5 977 401
Emballages	22 698 792	1 266 297	<14 860>	23 950 229
Total	52 078 564	3 319 900	<147 265>	55 251 199

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Titres de participation (a)	754 046	753 495
Prêts au personnel (b)	59 518	67 580
Dépôts et cautionnements	84 310	220 345
Total brut	897 874	1 041 420
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<92 837>	<92 837>
Total net	805 037	948 583

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Matières premières	290 870	93 752
Matières consommables	2 490 529	2 708 782
Gaz fabriqués	701 951	452 997
Travaux en cours	4 890	87 396
Marchandises en transit	212 630	169 569
Total brut	3 700 870	3 512 496
Provision pour dépréciation des stocks	<14 837>	<7 594>
Total net	3 686 033	3 504 902

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Air Liquide Tunisie Services	12 657 660	6 167 178
Autres clients	4 003 270	4 326 585
Total brut	16 660 930	10 493 763
Provision pour dépréciation des clients	<232 848>	<250 488>
Total net	16 428 082	10 243 275

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Taxe de formation professionnelle	172 822	232 406
Charges payées ou comptabilisées d'avance	43 450	43 724
Sociétés du Groupe (a)	714 387	841 567
Consignations en douane	135 820	64 030
Produits à recevoir (b)	5 255 469	4 724 392
TVA	2 134 582	2 437 956
Impôt sur les sociétés	106 318	250 703
Autres comptes d'actifs courants	1 146 247	213 213
Total brut	9 709 095	8 807 991
Provision pour dépréciation des autres actifs	-	
Total	9 709 095	8 807 991

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 4 352 461 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 888 508 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	8 062	17 258
Titres de placement	2 000	10 318
Total brut	10 062	27 576
Provision pour dépréciation des prêts	-	
Total net	10 062	27 576

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Banque de Tunisie	251 149	1 336 757
UBCI	25 708	5 297
Autres établissements bancaires	462 053	417 604
Caisses	4 048	2 860
Total	742 958	1 762 518

BILAN - PASSIF**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2011 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2010 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2010 (conformément à l'AGO du 09 juin 2011)	Autres variations	Au 31 décembre 2011 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	23 855 025		2 168 625	26 023 650
Réserve légale	2 186 712	198 790		2 385 502
Primes d'émission	0			0
Primes et boni de fusion	0			0
Autres réserves	1 654 511	<1 460 248>	<178 625>	15 637
Subvention d'investissement	1 671 851		<250 539>	1 421 312
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	10 747 652	<10 747 652>	7 108 714	7 108 714
Compte spécial d'investissement	0	1 990 000	<1 990 000>	0
Total	40 115 751	<10 019 110>	6 858 175	36 954 815

(b)

(a) Le capital est divisé en 1 040 946 actions de 25 DT chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2010.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	615 310	59,11%
Banque de Tunisie	198 801	19,10%
Banque Nationale Agricole	115 150	11,06%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Provisions pour risques	1 667 735	-
Total	1 667 735	0

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Fournisseurs d'exploitation	2 608 507	2 193 823
Fournisseurs d'exploitation EAP	0	228 634
Fournisseurs d'immobilisation	2 604 892	2 644 257
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	39 274	15 830
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	593 766	1 143 768
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	230 904	191 185
Total	6 077 343	6 417 497

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2011	2010
Charges à payer	(a)	597 964	845 770
C.N.S.S.		239 931	192 884
Compte courant actionnaires	(b)	50 738	320 217
Clients créditeurs		267 922	-
Société du Groupe	(c)	55 487	298 001
Impôts et taxes		404 736	212 868
Autres créditeurs		12 476	71 940
Total		1 629 254	1 941 680

(a) Ce poste comprend essentiellement les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Banque de Tunisie	9 456 928	-
Echeance Emprunts a moins d'un an	16 189	-
Total	9 473 117	-

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2011.

Rubriques	2 011	2 010
Chiffre d'affaires	22 077 778	24 292 347

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Achats consommés	8 110 214	8 384 150
Frais de personnel	1 805 482	1 674 973
Services extérieurs	1 383 051	1 949 069
Amortissements et provisions	1 639 652	1 525 078
Total	12 938 399	13 533 270

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Location	40 000	-
Produits divers d'exploitation	491 973	785 898
Quote-part des subventions d'investissement	250 539	568 948
Inscrite au résultat		
Total	782 512	1 354 846

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Achats non stockés	24 879	21 850
Frais de personnel	107 786	98 915
Services extérieurs	121 137	86 546
Amortissements et provisions	193 934	412 080
Total	447 736	619 391

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Frais du personnel administratif	984 388	984 792
Services extérieurs	988 231	1 050 459
Achats non stockés	44 926	70 332
Amortissements et provisions	182 414	231 568
Total	2 199 959	2 337 151

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Redevance Air Liquide SA	357 796	528 516
Diverses charges ordinaires	308 720	371 085
Amortissements et provisions	67 735	<142 553>
Services extérieurs	85 414	-
Total	819 665	757 048

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Charges financières	<595 828>	<424 468>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<385 140>	<46 041>
Pertes de change	<210 688>	<378 427>
Produits financiers	934 874	1 186 991
Intérêts de retard (a)	888 508	798 431
Intérêts créditeurs des comptes courants	1 002	2 740
Gain de change	45 364	385 820
Produits financiers nets	339 046	762 523

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2010.

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste comprend notamment le produit net de cession d'emballage qui s'élève à 12 KDT.

NOTE 23 : DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société a constitué une provision pour risques et charges de 1 600 000 DT.

NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

NOTE 26 : INTERETS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires.

NOTE 27 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2011.

NOTE 28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les encaissements liés aux ventes d'immobilisations corporelles réalisées au cours de l'exercice 2011 et notamment la vente d'emballages.

NOTE 29 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes groupe payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2010.

NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2010.

NOTE 31 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 32 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Banque de Tunisie	<9 205 779>	1 336 757
UBCI	25 708	5 297
Autres établissements bancaires	462 053	417 604
Caisses	4 048	2 860
Echéance Emprunts à moins d'un an	<16 189>	-
Total	<8 730 159>	1 762 518

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Cautions douanières	26 550	19 700
Cautions sur marchés	7 827	21 576
Total	34 377	41 276

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2011

Charges par destination	Montant	Ventilation			
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges
Coût des ventes	12 938 399	8 110 214	1 805 482	1 383 051	1 639 652
Frais de distribution	447 736	24 879	107 786	193 934	121 137
Frais d'administration	2 199 959	44 926	984 388	182 414	988 231
Autres charges d'exploitation	819 665			67 735	751 930
I/S	1 058 855				1 058 855
	17 464 614	8 180 019	2 897 656	1 827 134	4 559 805

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 68 376 840 DT et un résultat bénéficiaire de 7 108 714 DT;
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005,

et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 26/04/2012

Mourad
Guellaty



ECC MAZARS

Mourad GUELLATY

Mohamed MEHDI

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration ne nous a informé d'aucune nouvelle convention conclue en 2011. De notre part nous n'avons pas relevé de conventions nouvellement réalisées rentrant dans le cadre des articles précités.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont voici les principaux volumes :

- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA loue à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans commençant le 1^{er} décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 40 000 DT.
- Convention signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA, autorisée par votre Conseil d'Administration du 17 décembre 1993 et ayant pour objet la fixation des conditions et modalités de partages des charges communes engagées par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans le cadre de son soutien et appui à la gestion administrative commerciale et technique d'AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA.

Le montant total facturé en 2011 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 4 352 461 DT. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2011 s'élève à 8 278 639 DT relatif aux redevances au titre des exercices 2010 et 2011.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées.

Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 888 508 DT. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2011 s'élève à 1 686 939 DT relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées au titre des exercices 2010 et 2011.

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005, autorisé par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 1 204 764 DT, réglé à concurrence de 588 545 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998, autorisé par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 133 440 DT, réglé à concurrence de 64 879 DT.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de Mr Jean-Louis Coudrillier en sa qualité de Directeur Général de la société pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Août 2011 s'élève à 442 269 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération de Mr Serban Cantacuzene en sa qualité de Directeur général de la société pour la période allant du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2011 s'élève à 129 397 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a alloué en 2011 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 85 000 DT.
- La société a alloué en 2011 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le, 26/04/2012

Mourad
Guellaty



ECC MAZARS

Mourad GUELLATY

Mohamed MEHDI